

CNL Créteil, le 12 novembre 2016

Monsieur le Député-Maire,

Nous sommes des lecteurs de "CRÉTEIL VIVRE ENSEMBLE", et votre bloc-notes dans le numéro de novembre 2016, nous oblige à une réponse publique.

Vous faites état des procédures et actions menées par CRÉTEIL-HABITAT en faveur des locataires en difficulté. Certes il y a des initiatives qui ont contribué au maintien des personnes dans leur logement. Mais 24 %, c'est la hausse, sur un an, du nombre d'expulsions locatives avec le concours de la force publique sur le territoire national. A Créteil aussi, ce nombre est en hausse, mais il fait partie des chiffres que vous ne citez pas. Nous vous avons adressé un courrier demandant que soit communiqué aux administrateurs un bilan des impayés et des expulsions: demande restée sans réponse à ce jour.

Ainsi, nous sommes venus en délégation au conseil municipal du 3 Octobre 2016, journée nationale des droits des habitants. Pour toute réponse, vous avez fait évacuer la salle avec le concours des forces de l'ordre.

Nous ne pouvons pas vous laisser dire que nous agissons "de manière aveugle et irresponsable", et qu'il s'agirait "davantage d'un positionnement idéologique que d'une réelle volonté de solidarité".

Notre action quotidienne auprès des familles n'est plus à démontrer.

Comment pourrait-on accepter que des familles, certes en impayés de loyer, soient traitées comme de dangereux malfaiteurs? Les médias se sont fait l'écho de ce que des familles ont vécu....ça, c'est pour la forme. Et sur le fond, qui sont ces familles? Des personnes vulnérables, le plus souvent dans une situation sociale précaire.

Nous n'acceptons pas que des personnes soient jetées à la rue, alors qu'elles ont remboursé leur dette.

Nous n'acceptons pas que des familles avec de jeunes enfants se retrouvent sur le trottoir sans la moindre affaire de rechange comme cette jeune maman qui a trouvé sa porte sous scellés quand elle revient du travail après avoir récupéré ses enfants à la crèche. Nous n'acceptons pas qu'une famille accueillie dans une résidence sociale soit expulsée faute de proposition de logement dans les délais et quand bien même elle aurait eu une proposition qu'elle n'a pas pu accepter pour pouvoir conserver son emploi. Nous n'acceptons pas qu'une mère de famille souffrant de troubles psychiques soit expulsée de son logement avec ses enfants en pleurs, terrifiés à l'idée de dormir dehors.....Non, nous ne parlons pas d'individus fraudeurs, malfaiteurs, dangereux pour la société, qui mettraient le logement social en péril.

Qu'est-ce qui menace bien davantage le logement social? Le désengagement de L'État dans la construction d'une part et d'autre part toutes les initiatives gouvernementales qui portent atteintes au pouvoir d'achat des familles (rabotage de l'APL, précarisation généralisée du travail ...etc).

Nous nous permettons de rappeler le pacte international relatif aux droits sociaux et culturels de l'ONU et notamment son article 11 qui indique que les " États reconnaissent le droit à toute personne à un niveau de vie suffisant..., y compris une nourriture, un vêtement et un logement " ! La France étant signataire, ce droit s'applique sur le territoire national.

Oui, nous sommes attachés au logement social, à tel point que nous nous sommes opposés à la liquidation de l'OPH, que nous prônons la concertation entre les associations et les bailleurs, que nous procédons régulièrement à la vérification des charges pour une contribution à une meilleure maîtrise des dépenses et responsabilisation des habitants à leur consommation d'énergie, que nous participons activement au maillage du tissu social et à la solidarité.

Soyez assuré Monsieur le Député-Maire

Les expulsions ne se dérouleront pas dans l'indifférence générale !

Notre idéologie : "BIEN VIVRE ENSEMBLE""LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ""CITOYENNETÉ"